Écriture en 4 voix - Règles mélodiques

Les règles mélodiques concernent le mouvement d'une seule voix (n'importe laquelle mais le soprano en particulier).

Intervalles mélodiques permis: On peut employer au début des études tous les intervalles mineurs, majeurs et justes compris entre la seconde et la sixte incluses, ainsi que le saut d'octave.

Écriture en 4 voix - Règles mélodiques



Le saut d'une tierce et permis et effectif. Il est encore meilleure quand il est suivi par une mouvement conjoint dans n'importe quel direction.